

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Groupe scolaire Lassale-Saint Joseph  
Ecole Maternelle  
Jurançon (Pyrénées Atlantiques, 64)**

**Note de Première Phase (NPP)**

Janvier 2011 – N° 0641265C\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Alexia VALLE	Ingénieur de projet
<b>Vérificateur</b>	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	Olivier PACAUD	Superviseur

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

L'école maternelle Lasalle-Saint Joseph est localisée 27 avenue Kreuzburg à Jurançon, dans les Pyrénées Atlantiques (64). Elle fait partie du groupe scolaire Lasalle-Saint Joseph comprenant également une école élémentaire (0641265C) et un collège (0641405E), faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

L'école maternelle accueille 40 enfants âgés de 2 à 6 ans. L'école est constituée de :

- un bâtiment unique de plain-pied et sans étage. Deux autres bâtiments occupés par la chapelle, la salle de musique et le réfectoire sont également présents et communs à l'ensemble du groupe scolaire.
- Des espaces extérieurs composés d'une cour de récréation, partiellement recouverte d'enrobé, d'un jardin récréatif et d'un potager pédagogique.

L'école maternelle ne comprend pas de logement de fonction.

Lors de la visite, il a été constaté que le bâtiment ne comportait ni vide sanitaire, ni sous-sol. Aucun indice visuel ou olfactif n'a été relevé sur site.

### **Résultats de l'étude historique et documentaire**

D'après les informations disponibles, cet établissement a été construit en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (réparations de cycles, et cyclomoteurs référencée n° AQI6402191), ce qui a motivé son intégration dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique et documentaire réalisée a mis en évidence les points suivants :

- Le groupe scolaire Lasalle-Saint Joseph a été construit en plusieurs phases : le bâtiment de l'école maternelle date de 1982 ;

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1  
Ecole maternelle Lasalle-Saint Joseph - Aquitaine, Département des Pyrénées Atlantiques, Jurançon (64)  
Note de Première Phase (NPP) N° 0641265C\_P*

- Le site BASIAS AQI6401291 (réparation de cycles) n'est pas contigu à l'ETS mais situé à 35 mètres de l'école maternelle, en position latérale hydraulique. Deux dépôts d'essence (1 m<sup>3</sup> aérien et 1,5 m<sup>3</sup> souterrain) sont recensés sur ce site.
- Les autres sites BASIAS recensés dans les environs de l'ETS (AQI6404119 – carrosserie automobile et AQI6400953 – atelier de tissage/teinturerie) sont situés à plus de 50 mètres de l'école maternelle.

### **Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique que la première nappe rencontrée au droit de l'ETS est la nappe des alluvions, dont la profondeur est estimée entre 2 et 5 mètres.

Au vu du réseau hydrologique aux alentours de l'ETS, le sens d'écoulement de cette nappe serait globalement dirigé du Sud-Est vers le Nord-Ouest.

### **Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle avec jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion de sols par les enfants :  
Ce scénario n'est pas à considérer car les sols de surface de l'école ne sont pas susceptibles d'avoir été pollués par des émissions atmosphériques ou des incidents/accidents en provenance des différents stockages d'hydrocarbures.
- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :  
L'éloignement du site BASIAS d'une part et sa position en latéral hydraulique par rapport à l'établissement scolaire d'autre part, font qu'une éventuelle pollution de la nappe au droit du site BASIAS ne peut dégrader la qualité de l'air intérieur du bâtiment de l'école maternelle.
- L'ingestion d'eau potable par les enfants :  
Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise du site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Nous proposons de classer ce site en catégorie en **Catégorie A** : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**